



côté village



Journal municipal de la commune d'Andlau. Printemps 2024.



Lors de notre campagne en 2020, nous vous avons proposé de faire d'Andlau une ville citoyenne, démocratique avec une gestion urbaine partagée en ouvrant nos commissions communales aux concitoyens non élus. C'est vous qui aviez contribué aux choix des projets que nous avons réalisés jusqu'à ce jour. Le temps de vous consulter à nouveau est arrivé : vous pourrez vous exprimer prochainement sur l'avancée de nos études qui concernent les réhabilitations de l'école primaire, du cœur de ville, sur le réseau de chaleur ou encore « pour ou contre » un distributeur de billets de banque communal.

Restez vigilants à nos appels sur nos divers canaux de communication, nous vous donnerons rendez-vous en salle Arthus rapidement, car vos avis nous intéressent. Votre présence à nos réunions renforcera l'enjeu du vivre ensemble et nous motivera plus que jamais. Notre ville foisonne d'énergies citoyennes : sport, culture, patrimoine et environnement cohabitent à merveille sur notre territoire ; tout le monde doit pouvoir trouver sa place. Nous vous proposons de passer de la culture du « Je » au pouvoir du « Nous ». Avec vous, nous mettrons à contribution l'intelligence collective pour les deux années restantes du mandat en cours.

Nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux agents communaux dont un « agent de sécurité de la voirie publique » (ASVP). En effet, vous étiez nombreux à nous dénoncer les multiples incivilités routières et le manque de fleurissement dans notre ville ; nous vous avons entendu en employant Monsieur Tony FUND au service de la sécurité de tous, ainsi que Monsieur Denis FIX et Madame Michèle BARTHELMEBS qui renforcent tous les deux l'équipe technique. Quant à Monsieur Thierry EHRET, nous lui souhaitons une belle et paisible retraite. Nos équipes techniques et administratives représentent actuellement onze agents et une apprentie.

Comme l'année dernière, je souhaitais vous remercier de votre présence aux vœux du Maire. Vous trouverez dans ce journal quelques informations sur notre vie communale passée et à venir.

Je tiens à remercier une fois de plus mon équipe municipale, et saluer le travail quotidien de nos associations et commerces locaux, qui, sans vous n'existeraient pas.

Votre dévoué Maire et vice-président de la communauté de communes du Pays de Barr.

Thierry FRANTZ

Les brèves

En couverture :

Dans la nuit du 10 au 11 mai, le ciel a pris des airs féériques. Si elles sont fréquentes au niveau des pôles, les aurores polaires sont plutôt rares sous nos latitudes et ont été, cette nuit-là, particulièrement spectaculaires. La dernière fois qu'une tempête géomagnétique de cette intensité a pu être observée en France remonte à octobre 2003. Il s'agit d'un phénomène physique complexe, provoqué par une tempête solaire qui bombarde de particules les gaz de l'atmosphère les faisant s'illuminer, un peu comme le fait un tube néon. Cette photo du kiosque du Kastelberg a été prise avec un temps d'exposition long (13 secondes) par Alexandra Koeniguer, photographe à Andlau, à qui nous devons aussi les photos de la fête du sport dans ce numéro. Un grand merci à elle !

Urbanisme :

Nous avons missionné le cabinet d'urbanisme Atelier E+M pour réfléchir aux aménagements futurs de l'hyper-centre (en couleurs ci-dessous). Ils présenteront les conclusions et leurs propositions lors d'une réunion publique le mardi 18 juin à 19h en salle Arthus.



Notes de Vins :

Les concerts Notes de Vins organisés par les vignerons d'Andlau reviennent les quatre mardis de juillet.

Maisons Fleuries :

La remise des prix a eu lieu le 17 mai. Bravo aux lauréats !



Arrêtés Municipaux :

Pour toute demande d'arrêté municipal pour des travaux, interdictions de stationner ou de circuler, merci de prévenir la mairie au moins 10 jours en avance, sans cela votre demande ne pourra pas être traitée et sera refusée. Merci pour votre compréhension.

Chorale :

La chorale Sainte Cécile d'Andlau est à la recherche d'un chef de chœur et de choristes qui aiment se retrouver dans une bonne ambiance pour revoir mais aussi pour apprendre de nouvelles partitions. Si vous êtes intéressés et souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Hubert Schmitt au 0615192559.

Guinguette de la Saint-Jean :

Les Amis de l'Hôpital Stoltz Grimm organiseront leur traditionnelle guinguette de la Saint-Jean le samedi 22 juin dans les jardins de l'Ehpad.

Le prochain journal municipal sortira en septembre 2024.

Stationnement

Devant des situations de plus en plus difficiles et souvent dangereuses dans les rues du village nous avons entamé une réflexion globale sur le stationnement à Andlau.

Pour commencer, nous allons simplifier le type de places de stationnement. Il n'y en aura plus que 3 sortes :

- Les places bleues : le stationnement y est limité à 1h entre 8h et 18h, 7 jours sur 7. Il est libre en dehors de ces horaires.
- Les arrêts "minute" : afin de favoriser la rotation devant les commerces et la fluidité de la circulation, le temps de stationnement sur ces places est limité à 10 minutes 24h sur 24 et 7 jours sur 7.
- Les places blanches : le stationnement y est libre. Attention toutefois, un véhicule ne peut y rester plus de 7 jours sans être déplacé.

Très prochainement toutes ces places vont être redessinées et dûment dotées de panneaux pour plus de clareté. Nous vous offrons avec ce journal un disque de stationnement. Son usage est obligatoire sur les places bleues et les arrêts minute. Si vous l'avez oublié, il est tout à fait possible de noter la date et l'heure d'arrivée sur un bout de papier libre. En tout état de cause cela doit être posé de manière bien visible par le pare-brise avant.

Des changements importants vont avoir lieu pour améliorer la sécurité de tous :

- Rues du Maréchal Foch et De Gaulle (du tabac à la boulangerie) le stationnement sera intégralement en arrêt "minute". Un rack à vélos et des places motos seront aussi mis en place juste en face de la boulangerie.
- Les rues des Forgerons et des Serruriers seront en sens unique (dans le sens qui va de l'ancienne Poste à la boulangerie) excepté pour les véhicules agricoles.



- Devant le Hall des Sports certaines places seront désormais bleues.
- Le stationnement hors-case est interdit partout dans le village.
- Un nouvel ASVP a été formé afin de faire appliquer ces règles (voir ci-contre).

De manière générale, nous ne pouvons que vous inciter à utiliser les grands parkings (voir ci-contre) et surtout à privilégier les déplacements à pied ou en vélo. Le cheminement de nos rues du centre a été pensé bien avant l'arrivée de la voiture, c'est ce qui fait le charme de nos villages anciens mais implique aussi quelques contraintes. Nous travaillons actuellement avec un urbaniste pour repenser le cœur de ville et notamment les rues de la Commanderie, du Général de Gaulle et du Général Koenig (voir page 3).





Tony Fund est notre nouvel ASVP (agent de surveillance de la voie publique). Après avoir fait carrière dans la Marine Nationale, il a intégré la fonction publique en tant que technicien de maintenance. Il a rejoint l'équipe municipale dans les services techniques et s'est formé à la mission d'ASVP. Il a pris cette nouvelle fonction en mai de cette année.

Un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) a pour mission principale de veiller au respect des règles de stationnement et de propreté dans l'espace public. Il peut également verbaliser certaines infractions, comme les nuisances sonores, les dépôts sauvages, les stationnements gênants, dangereux ou abusifs.

LES PARKINGS :



- Parking des Remparts (1) - Parking du hall des sports (2)
- Parking rue Albert Martiny (3) - Parking Sigrist (4) - Parking Proxi (5)
- Parking de l'Abbatiale (6) - Parking Koenig (7)

Marché

Vous étiez un peu moins de 30 à être passés en mairie le samedi 9 mars pour donner votre avis sur le marché à Andlau. Voici un petit résumé de ce que vous nous avez dit :

• Êtes-vous un client régulier du marché :

oui : 12

non : 11

• A la question « pourquoi n'êtes-vous pas un client régulier ? » vous avez majoritairement répondu que le travail vous empêche d'y aller le mercredi matin.

• A quel moment préféreriez-vous que le marché ait lieu :

Le jeudi de 16h à 19h30 : 19

Le mercredi matin : 5

• Vos attentes pour le marché : des prix attractifs (11), des produits en vente directe par le producteur (8), des produits issus d'une agriculture biologique ou raisonnée (7), vous soutenez le marché sans condition, pour le commerce local et la vie du village (11)

Par la suite nous avons réuni les commerçants pour réfléchir ensemble à l'avenir du marché et aux améliorations possibles. Tous ensemble nous avons décidé de tester la formule ci-contre pendant l'été et nous ferons le point en octobre pour décider de la suite à donner.



• Le marché se tiendra le jeudi soir, de 16h à 19h. Cet horaire est apparu plus compatible avec les emplois du temps de tout le monde.

• Changement de lieu vers le Hall des Sports pour la présence du parc, les parkings proches, la proximité du camping-cars park, la possibilité de s'abriter dans le hall en cas de mauvais temps et la taille du lieu. Un fléchage sera mis en place pour indiquer la présence du marché depuis le centre ville.

• Une formule plus conviviale avec des propositions de petite restauration et la possibilité de boire un verre sur place. Vous trouverez aussi des repas tout prêts à emporter pour le soir.

• Un programme établi à l'avance. Même si tous les commerçants ne seront pas là chaque semaine, nous établirons un programme mensuel pour que chacun puisse savoir ce qu'il va trouver à chaque édition.

• De nouveaux commerçants. Dès la première édition, plusieurs nouveaux commerçants vont rejoindre ceux déjà présents. La Ferme de Truttenhausen proposera ses légumes bios et ponctuellement de la viande, de l'épicerie salée et sucrée (pesto, chutney, confiture...), des produits laitiers, des jus et des crêpes pour le goûter ou le dessert. La brasserie BBB de Bernardswiller proposera ses bières artisanales en bouteille à emporter ou au verre sur place. Le Grenier Balsamique proposera ses vinaigres variés. La Quirnea sera présente avec ses savons artisanaux. Le restaurant Le Spes' et le foodtruck La Poutine/ Ta'Thai vous proposeront régulièrement de quoi manger sur place ou à emporter. Et à compter de la mi-juillet, le bar ambulant Bär Nomade clôturera la soirée de 18h à 22h. Et d'autres pourraient nous rejoindre rapidement si la formule fait ses preuves.

Première édition du nouveau marché :

Le Jeudi 20 juin à 16h

Nous espérons vous y rencontrer nombreux

Agents municipaux



Toute l'équipe municipale souhaite une belle et heureuse retraite à Thierry EHRET et la bienvenue à son remplaçant, Denis FIX. Merci pour tout ce que tu as apporté à ta commune Thierry !

DIMANCHE 22 septembre 2024
ANDLAU
MARCHE aux PUCES



De 07h00 à 17h00 dans les rues du quartier
des CASTORS et celui des CHALENDONS (Entrée par Rue des Lilas).

Prix de l'emplacement : 10 € les 5 mètres – 2 € le mètre supplémentaire
Caution : 10 €. Cette dernière inclut l'emplacement propre à l'issue du marché et un départ après 16h30 sous peine de non restitution.
Petite restauration sur place toute la journée.

*** Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte ***
*** Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation ***
*** Accueil des exposants de 7h à 8h ***
*** Les emplacements doivent être libérés pour 17h30 ***

Formulaire d'inscription disponible dans le sas d'entrée du PROXY à ANDLAU, ou par simple demande par mail auprès de l'association : association.arca67@gmail.com et à déposer soit au siège de l'association, soit au domicile du trésorier de l'ARCA, sise au 6 zone Artisanale à ANDLAU ou encore dans le « sas » de la Mairie (Boîte à lettre ARCA, mais pas de liquide à ce moment-là. La boîte à lettre n'est pas sécurisée).

Siège de l'ARCA : 41 Rue du Maréchal Joffre 67140 ANDLAU – Tél. : 06 75 68 02 54

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE – MERCI

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'HOPITAL
STOLTZ-GRIMM

Guinguette de la Saint-Jean

**SAMEDI
22 JUN 2024**

Dans le parc de la
maison de retraite
Stoltz-Grimm

Animation
surprise à la
tombée de la nuit

A partir de 19h

Petite restauration :
grillades, frites,
tartes flambées bio,
pâtisseries,...

Tombolas
Bal champêtre



Artisanat
Saveurs & terroir
Grand MARCHÉ du terroir
Bien-être Animations

**DIM.
30
JUN**
ANDLAU
Événement
gratuit



Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ?

Vous souhaitez des renseignements sur les aides financières,
des conseils pour réaliser des économies d'énergie ?



Venez rencontrer votre conseiller France Rénov'
lors de ses permanences sur le territoire du Piémont des Vosges

MARDI matin semaine paire	8h30 – 12h	DAMBACH-LA-VILLE	À la mairie au 11 Place du marché
MARDI matin semaine impaire	8h30 – 12h	EPPFIG	À la mairie au 3 place de la mairie
MARDI après-midi	14h – 17 h	BARR	À la Communauté de Communes au 57 rue de la Kirneck
MERCREDI matin	8h30 – 12h	OBERNAI	À la Communauté de Communes au 36 rue du Maréchal Koenig
JEDI matin	8h30 – 12h	ROSHEIM	À la Communauté de Communes au 86B, Place de la République

Vous pouvez également le joindre :
06 70 54 66 48
sebastien.riff@smpv.org



Le saviez-vous ?

En **covoiturant** avec **Karos**,
Vous faites de **vraies économies**
Vous évitez l'émission de **87 kg**
de **CO2 / mois**



Covoiturez
avec Karos
et réduisez vos
émissions
de CO2

2 Pleins
d'essence
par mois



Pour télécharger l'appli
Scannez-moi



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Communauté de Communes du Pays de Barr lance le service d'autopartage Citiz à partir du 16 mai

En complément de son offre mobilités (service de Transport À la Demande, service de covoiturage Karos), la Communauté de Communes du Pays de Barr met en place, à partir du 16 mai 2024, un service d'autopartage.

En partenariat avec Citiz, leader de l'autopartage coopératif en France, la Communauté de Communes déploie ce service sur l'ensemble du territoire.

Pourquoi favoriser l'autopartage ?

L'autopartage est une solution pratique lorsqu'on n'utilise pas sa voiture tous les jours, ce qui permet de réduire ses dépenses (achat d'un véhicule, entretien, assurance, stationnement...). L'autopartage permet de rationaliser l'usage de la voiture, en complément d'autres modes de déplacement tels que les transports en commun, le train, le vélo ou la marche à pied, ce qui en fait un véritable levier de décarbonation des transports pour lutter contre le réchauffement climatique.

Ce service a un double objectif : d'une part libérer le nombre et le flux de voitures sur le territoire et d'autre part permettre aux habitants de se séparer du 2ème ou 3ème véhicule du foyer.

Ce service d'autopartage s'adresse notamment aux habitants qui n'ont pas besoin de la voiture tous les jours, les personnes en recherche d'emploi, en télétravail, les professionnels ayant des rendez-vous ponctuels, les étudiants, les touristes ou encore les retraités.

Citiz, un nouveau service de mobilité au Pays de Barr

Le concept de l'autopartage est simple, il s'agit de véhicules de tous types, toutes tailles et toutes motorisations, mis à disposition du grand public en libre-service. Ce mode d'usage de la voiture est conçu pour répondre aux besoins de trajets occasionnels : sortie, rendez-vous professionnel, entretien d'embauche, objets à transporter, vacances, courses ou loisirs...

Sur réservation préalable ou à la dernière minute, pour aller partout en Europe ou près de chez soi, pour une heure, un jour, une semaine ou plus, l'autopartage offre des possibilités multiples quand on a besoin d'un véhicule.

Ce dispositif permet aux usagers de récupérer les véhicules 24h/24 et 7j/7 en tout autonomie durant la période souhaitée (d'une heure à plusieurs jours).

Le trajet est facturé proportionnellement à la durée de réservation et à la distance parcourue.

Citiz, comment ça marche ?



L'inscription au service d'autopartage, la réservation et l'accès aux véhicules s'effectuent via le site web de Citiz ou sur l'application mobile Citiz.

Le service est accessible pour les particuliers et les professionnels.

Dès le 16 mai, 1 station d'autopartage est mise en service dans le Pays de Barr

> à la gare SNCF où une petite citadine est stationnée sur un emplacement dédié.

À titre indicatif, les tarifs pratiqués par Citiz :

- Abonnement mensuel facultatif de 16 €
- Tarif horaire : 3.5 €/heure (avec abonnement), 6 €/heure (sans abonnement)
- Tarif au km : + 0,42€.

Ces tarifs incluent le carburant, et ne changent pas en fonction des saisons.



Contact :

Morgan VARENNES
Chargée de mission Mobilités
03 88 58 52 27

Vincent KIEFFER
Vice-président en charge de l'Environnement et du Développement Durable
06 72 21 35 28

Fête du sport

Franc succès pour cette première Fête du Sport à Andlau qui a également permis d'inaugurer officiellement la Zone de Sports et Loisirs. Vous étiez nombreux à venir découvrir les activités des différentes associations d'Andlau sous un soleil radieux. Souvenirs photographiques : Alexandra Koeniguer





Conseils Municipaux

Extraits des délibérations

Conseil du 21 février 2024

Adhésion à la démarche de cofinancement des projets, soutenu par la CEA au titre du fond de sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel. **Voté à l'unanimité.**

Dénomination d'une nouvelle rue reliant la rue des Bonnes Gens en "Rue de la Montée". **Voté à l'unanimité.**

Subvention de 4300,50€ pour la rénovation d'une maison Rue des Remparts. **Voté à l'unanimité.**

Adhésion à l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne. **Voté à l'unanimité.**

Conseil du 27 mars 2024

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. **Voté à l'unanimité.**

Création de deux postes saisonniers pour renforcer l'équipe technique en été. **Voté à l'unanimité.**

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024. Il est proposé de maintenir le même taux qu'en 2023. **Voté à l'unanimité.**

Subventions aux associations :

Les Filopat's : 1715€. **Voté à l'unanimité.**

Les Z'accords d'Eleon : 500€. **Voté à l'unanimité.**

Ecole de Musique : 4750€. **Voté avec 14 pour et 1 abstention.**

Vote du budget. **Voté à l'unanimité.**

Conseil du 17 avril 2024

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Stéphanie Potenza, Caroline Wach et Carine Schmitt en tant que titulaires et Marc Saderi, Joël Vigreux et Céline Baptiste en tant que suppléants. **Voté à l'unanimité.**

Installation d'une voie partagée vélo/auto de type "chaucidou" rue du Maréchal Foch. **Voté à l'unanimité.**

-W



Le saviez-vous ?

Les procès verbaux des conseils municipaux sont disponibles au format papier. Ils sont à votre disposition dans le sas de la Mairie.

Vous pouvez également les consulter ou les télécharger sur le site andlau.fr et l'application IntraMuros dans la rubrique Actes Administratifs.

Il est maintenant également possible d'y trouver tous les arrêtés ainsi que les analyses de l'eau potable.

Le mot de l'opposition du 28 avril 2024.

Nous voilà de retour après une absence apparente de notre activité. Seulement apparente, car nous poursuivons notre action au sein du conseil municipal sans faire de grosses vagues. Nous avons démontré depuis des mois que nous ne sommes pas une opposition entravant systématiquement chaque décision de la municipalité, mais tout le contraire. Cela dit, bien qu'il y ait peu de grands sujets sur lesquels nous aurions pu nous exprimer, bon nombre de questions obtiennent des réponses floues et incomplètes. Nous avons retenu quelques points sur lesquels nous nous interrogeons.

ASVP : La suppression de l'ASVP était un argument de campagne. Soi-disant il n'y avait pas de nécessité d'un tel agent et qu'il fallait redémocratiser notre vie au sein de la commune. Nous étions dubitatifs quant à une telle décision, car la mise en place fut fastidieuse et impopulaire, du moins au début. En effet, la population s'était dans un premier temps braquée contre cette mesure. Mais les gens avaient très vite compris que c'était quand même bien de trouver quasi systématiquement une place pour faire ses courses, que c'était bien de pouvoir sortir de chez soi sans être bloqué par une voiture mal garée. De pouvoir se promener avec ses enfants sans devoir descendre du trottoir et de circuler sans entrave etc. Oui, la population avait au bout de quelques années accepté les nouvelles règles et ça marchait plutôt bien sans prétendre la perfection. Il restera toujours les irréductibles pour lesquels la répression est la seule méthode qui marche. C'est aussi le seul point négatif qu'avait retenu la municipalité à notre rencontre pour justifier sa décision. Mais aujourd'hui, la municipalité fait volte-face et réinstalle non seulement un ASVP mais deux agents et qui semblent être déterminés à remettre de l'ordre dans la commune. Nous nous réjouissons de cette décision.

FEU TRICOLORE : Voilà un sujet qui suscite beaucoup d'interrogations au sein de la population et pour cause. Il y a quelques mois sont apparus deux feux tricolores, un sur la route départementale venant du Hohwald et l'autre sur la RD venant d'Epfig et Itterswiller. Nous avons été surpris par une telle installation sans la moindre consultation ni présentation au conseil municipal. Une décision unilatérale de la municipalité. Bien que ce type d'installation commence à apparaître dans les communes pour essayer de réduire les vitesses de nos automobiles, nous approuvons le principe mais désapprouvons totalement cette décision. Nous pensons qu'un minimum de consultation aurait permis de confronter les avis sur la question. En effet, nous ne sommes pas du tout en accord quant aux emplacements qui ont été retenus, car des mesures de ralentissement avaient été mises en place dans ces secteurs. Par contre, la rue Koenig ou la rue de la Commanderie se prêtaient mieux au croisement de véhicules tel que les camions ou les bus. Dans la rue Joffre nous craignons un blocage de la circulation si un véhicule lourd était arrêté par le feu rouge. Mais où est donc ce feu rouge ? Pourquoi au bout de plus de six mois de l'installation ils ne fonctionnent toujours pas ? À nos interrogations, la municipalité répond qu'il y a des problèmes techniques et qu'il faut aussi le certificat du Consuel. Oui, peut-être, mais pas durant six mois. Nous pensons que le manque de concertation sur ce projet a provoqué des réactions notamment de la CEA (Départements 67 – 68) en charge de ces deux routes. Nous demandons une démarche cohérente et efficace pour faire respecter les vitesses. Concernant ces deux feux installés (un test selon le Maire) nous demandons une évaluation au bout de 6 mois et un vote du conseil municipal pour valider leur utilité et leur maintien à ces emplacements.

ÉCOLES : Sur ce sujet nous naviguons dans un brouillard épais au son des sirènes du bateau dans lequel la municipalité nous a embarqués. Nous avons montré notre ouverture d'esprit sur ce sujet, même si ce n'est pas notre projet, nous n'avons fait aucune obstruction à la réalisation du projet. Mais voilà, plusieurs années se sont écoulées et toujours rien. Le projet serait bien engagé selon la municipalité. De notre côté nous ne voyons rien bouger. Pas de réunions préparatoires, pas de rapports de consultations des personnes impliquées et encore moins du public. Nous nous interrogeons et interpellons régulièrement la municipalité du pourquoi d'un tel manque de transparence sur un sujet qui engagera substantiellement les finances de la commune. Nous avons demandé à consulter l'étude réalisée (selon le bulletin communal), mais la réponse fut surprenante, car a priori il n'y a pas de dossier suffisamment complet pour être consulté. Plus surprenant encore, lors du dernier conseil municipal, la municipalité nous a demandé de valider les membres de la commission d'ouverture des plis en vue d'une consultation d'architectes dit « concours d'architectes » pour la rénovation des écoles. Nous nous interrogeons sur le fait que la municipalité passe d'un dossier décrit comme ne contenant quasiment rien, à une consultation d'architectes. Ceci sans présentation préliminaire des orientations et surtout sans programme. Nous pensons qu'un projet aussi important et complexe nécessite à minima l'intervention d'un programmiste. Sur quelles bases s'appuieront les architectes pour réaliser leur proposition de projets ? Permettez-nous d'être dubitatifs quant à la conduite de ce projet.

POUBELLE COLLECTIVES : Il y a peu de temps sont apparues deux énormes poubelles collectives. Elles doivent desservir la rue Brûlée et autres. Un petit retour en arrière. La commune avait réalisé une place de retournement au bout de la rue Brûlée pour que les camions ne soient pas obligés de faire des manœuvres en marche arrière. Cela fonctionnait des années durant. Un jour le SMICTOM a décidé de supprimer les petits camions bennes et de ne plus desservir les rues qui présentaient des difficultés de passage pour les grands camions. C'est une décision unilatérale du SMICTOM même si les municipalités en ont été informées. Se posait alors la question de la collecte. Seule solution, procéder au regroupement de la collecte à un endroit accessible par les usagers et les camions de ramassage. D'où l'apparition progressive des bennes de collecte communes. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un casse-tête pour la municipalité. Mais les conteneurs devant un monument historique comme l'Abbatiale nous semblent être une très mauvaise option, d'autant plus que les ABF sont très contraignants sur l'aspect extérieur des travaux que chacun voudra faire. Nous suggérons que la municipalité revoie la question et trouve un autre endroit.

Vos représentants : Fabien BONNET – Carine SCHMITT – Céline BAPTISTE.

Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque municipale vous propose ses idées de lecture pour les petits et les grands. Bien entendu ces livres sont disponibles au prêt.



Après un sérieux déménagement (bravo aux bénévoles et aux ouvriers !) la bibliothèque a pu s'installer dans son nouveau local.
L'inauguration officielle a eu lieu le samedi 23 mars 2024



**CLUB
LECTURE
ADULTE**

Venez partager vos lectures coup de ♥
Entrée libre et aucune obligation de lecture préalable

30 mai 2024 à 19h
à la Bibliothèque d'Andlau

en partenariat avec l'enchantement
par les livres et en présence de
l'écrivaine Sylvie Wojcik

A poster for the Adult Reading Club event. The poster features a large open book graphic at the top with the text "CLUB LECTURE ADULTE". Below this, there is a quote in French: "Venez partager vos lectures coup de ♥ Entrée libre et aucune obligation de lecture préalable". The date and time of the event are listed as "30 mai 2024 à 19h" at the "Bibliothèque d'Andlau". At the bottom, it mentions a partnership with "l'enchantement par les livres" and the presence of author Sylvie Wojcik. The bottom of the poster is decorated with illustrations of stacks of books and two people sitting on the floor reading.

Bravo les assos !



Les jeudis : Waprès-midis jeux des Joyeux Z'hiboux (ARCA).



Baby-gym des Filopat's



Bourse multi-collections de l'ARCA



Le groupe baby-gym des Filopat's



Gym douce adultes et seniors des Filopat's



Randonnée au Hohwald des Filopat's



Salon de la moto du MCA



Salon de la moto du MCA



Bal Folk de l'APE



Bal Folk de l'APE



Nouvelle saison au jardin partagé (ARCA)



Bourse Petite Enfance de l'APE

PIQUE-NIQUE Musical Folk



Samedi
8 juin 2024
19h
Parc Richmond
Andlau

Buvette et petite
restauration sur place
Tables et bancs
mis à disposition

Entrée libre

Chapeau pour les musiciens

Repas tiré
du sac

en cas de mauvais temps
Repli au hall des Sports

Stationnement :
parking des Remparts
Accessible PMR

Bal folk avec
Do Tro & Fistoulig

Renseignements : association.arca67@gmail.com



Design office et programmation : Somisack S.

Fête des écoles d'Andlau

Vendredi 7 juin 2024

L'APE Andlau, en collaboration avec les équipes pédagogiques des 2 écoles d'Andlau, vous propose une soirée festive qui se déroulera en 2 temps :

- **Ecole élémentaire** : école ouverte de 17h à 18h. (les détails seront transmis par l'école ultérieurement).
- **Ecole maternelle** : le programme sera communiqué ultérieurement par l'école.

- **A partir de 18h** : soirée conviviale au Hall des Sports d'Andlau. Pour cette occasion, nous vous proposons un menu « sanglier à la broche ».

Uniquement sur réservation.
En utilisant le QR code suivant :



Nous vous attendons nombreux !

La Team APE Andlau



**OPÉRATION
CAFÉ - THÉ - TISANES
RECK & DARBOVEN**

EMA
Ecole de musique d'Andlau

www.ema-andlau.fr/operation



ANDLAU PARC RICHMOND

FÊTE DE LA MUSIQUE

14 JUN
18H - 00H

15 JUN
11H - 18H30

THE BÄCKEOFFE'S
ROCK

LES BEGINNERS
POP ROCK

LONELY HUNTERS
FOLK

YOJIMBO
STREET ROCK

DJ KAKKOO

SPECTACLE ÉVEIL MUSICAL
CLASSES DE
CHANT - PIANO
FLÔTES - SAXOPHONE
GUITARES - BATTERIE
FORMATION MUSICALE
HARMONICA - CUIVRES
VIOLONCELLE - VIOLON
CLARINETTE - ACCORDÉON
BRICOLAGE PAR LES FILOPAT'S

RESTAURATION | GRILLADES | SALADES | BUVETTE | CRÊPES
ENTRÉE LIBRE

Ils / elles ont fêté leurs 90 ans :

OSCHE Alfred (1)
SECKLER Alice (2)
SCHOTT Marie (3)
GISSELBRECHT Hermine (4)
Soeur Marie-François (5)



1



2

Ils / elles ont fêté leurs 95 ans :

MANS Josette (6)
Soeur Suzane (7)



3



4

Ils / elles sont nés :

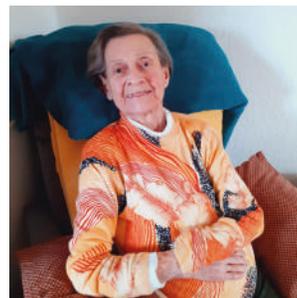
PINAULT Loïs le 25/01/2024
KNITTEL Olivia née le 13/03/2024
TARIS Romane née le 13/04/2024

Ils / elles se sont mariés :

MAIRE Mylène et PACK Gilles (8)
M et Mme TASNADI (9)
Gabrielle MEUNIER et Kévin ARNOLD (10)



5



6

Ils / elles nous ont quitté :

WENDLING Marie veuve MARTIN
BOBENRIETHER Mathilde veuve LUX
KUNTZ Charlotte veuve RAPPOLD
ZEDER Marie veuve CLEMENS
GEORGEL Lucette
HAMANN Christophe
MANTO Gérard
WEIBEL Marie épouse OBRECHTFANTI
Josiane veuve MENNECHET
METZ Marie veuve NICORA
KUNTZ Marie veuve FLEUROV



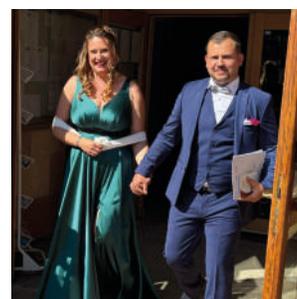
7



8



9



10

Agenda

8 juin : Pique-Nique Musical Folk / Parc Richmond / ARCA

14 et 15 juin : Fête de la Musique / Hall - Parc Richmond / EMA

20 juin : Première édition du nouveau marché / Parc Richemond 16h-19h

21 juin : concert guitares classiques et voix / Chapelle St André / Osez Les Arts

22 juin : Trail La LANDELOW

22 juin : Guinguette de la St Jean des amis de l'Hôpital Stoltz Grimm

30 juin : Grand marché des terroirs / Parc Richemond / Locavor Obernai

2 juillet : Notes de vins / Parc Richmond / Les vignerons d'Andlau

18 juillet : Don du sang / Salle Arthus

9 juillet : Notes de vins / Parc Richmond / Les vignerons d'Andlau

16 juillet : Notes de vins / Parc Richmond / Les vignerons d'Andlau

23 juillet : Notes de vins / Parc Richmond / Les vignerons d'Andlau

7+8 septembre : Stage Trial Moto / En face de l'étang de pêche / TC Ban de la Roche

22 septembre : Marché aux puces / ARCA

**Toutes les manifestations sont à retrouver sur l'agenda de l'application
IntraMuros ou le site web andlau.fr**



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/andlau.fr

pour une information quotidienne sur l'actualité de votre village

www.instagram.com/andlau.fr

pour une information plus informelle, en images.

Et sur l'application mobile IntraMuros

Téléchargeable sur smartphone Android et Apple.